

Bientôt tous éco-citoyens

BIODIVERSITÉ Dans le cadre de la démarche "0 pesticide" (cf précédent m2m.ag), vous avez pu voir fleurir les premiers autocollants des riverains éco-citoyens chez vos voisins des quartiers Barbe d'Or et Belle Chaumière. Pourquoi pas vous ?

Barbe-d'Or et Belle Chaumières sont dits "quartiers pilotes" car ils "testent" les actions préconisées par la Ville et les Conseils de quartier. Aussi leurs habitants sont les premiers Montois à avoir pu adhérer à la charte d'entretien de leurs

trottoirs avant que le dispositif ne soit étendu à l'ensemble des quartiers à partir du mois de mai. Ce document a pour objectif de définir les modalités de partenariat entre les habitants qui le souhaitent et la Ville afin de les faire participer (propriétaires ou locataires) à l'entretien de la surface du trottoir jouxtant leur domicile. Ce projet vise également à sensibiliser les citoyens aux enjeux liés à la conservation de la biodiversité, et à les accompagner dans une démarche plus respectueuse

de l'environnement afin de mieux gérer cette surface. Pour s'équiper en matériel de désherbage manuel pérenne type gants ou binette, les adhérents à la charte recevront un bon offrant une remise sur la gamme outillage chez Gamm Vert, magasin partenaire de l'opération.

Parallèlement, le centre technique communautaire a lancé, sur Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont, une première campagne de désherbage avec son nouveau matériel alternatif.



*Rens. : Service des Espaces Verts
500 avenue de Canenx
05 58 75 65 41
proximite@lemarsan.fr
Horaires : du lundi au jeudi 8h-16h
vendredi 8h-14h
Charte téléchargeable
sur montdemarsan.fr*



Les + vidéo (voir p3)